

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTRÉAL

**SOMMAIRE**

I. Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Correspondance romaine. — IV Le Père Chagnon. — V Le cardinal Gennari et le décret *Quam singulari*. — VI Histoire de l'Eglise dans l'Ouest Canadien. — VII Rentes viagères : La force de l'intérêt composé.

**AU PRONE**

Le dimanche, 29 octobre

On annonce :

La Toussaint et la Commémoration des morts; jeûne mardi ;

Le mois des morts (1) ;

Le premier vendredi du mois ;

Dans le diocèse de Joliette, la fête et la solennité de saint CHARLES (Cathédrale).

**OFFICES DE L'EGLISE**

Le dimanche, 29 octobre

Office du 21e dim. après la Pent., **semi-double**; 2e or. **A cunctis**, 3e au choix du célébrant. — Vêpres du dim.; au **Magnificat**, ant. du 21e dim. et suffr.

Le mercredi, 1 novembre

Fête de la TOUSSAINT, **double de 1e cl. avec oct.** ; préface commune. — Après les 11es vêpres, l'on chante les vêpres des morts (sans encensement au **Magnificat**).

(1) En faisant tous les jours du mois de novembre, même privément, quelque exercice de piété en faveur des âmes du purgatoire, on peut gagner : 1o 7 ans et 7 quarantaines d'indulgence chaque jour ; 2o une indulgence plénière, en se confessant, communiant et priant à l'intention du pape, pendant une visite d'église ou de chapelle publique, (non semi-publique), dans le cours du mois de novembre ou l'un des huit premiers jours de décembre.